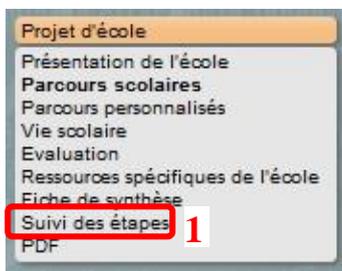


4^{ème} étape : Chaine de validations

1.1 Principe général



La mise en œuvre de votre projet d'école se fait suite à une chaîne de validation : votre IEN, le conseil d'école, le DASEN.

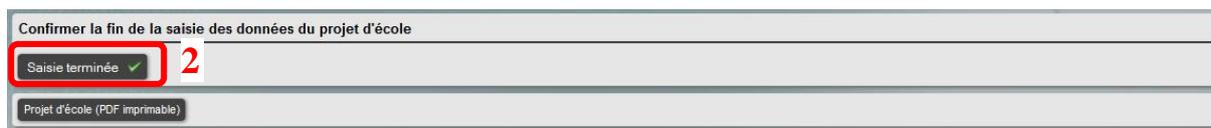
A chaque étape, vous serez informé du résultat via un courriel.

En cas d'avis réservé de votre IEN ou de votre DASEN, il vous sera demandé de modifier votre projet d'école en fonction des remarques reçues.

Il vous sera possible de faire évoluer votre projet d'école en début d'année scolaire ; une campagne sera ouverte, et dans ce cas, seul votre IEN aura à valider les modifications.

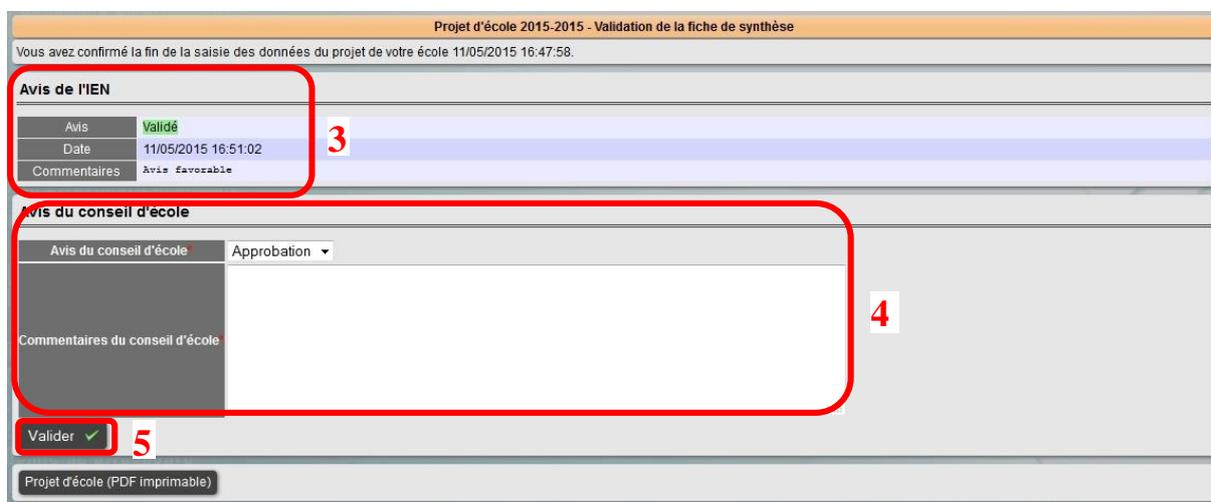
1.2 Démarrer la chaîne de validation

- Cliquez sur le menu « Suivi des étapes ». (1)
- Cliquez sur le bouton « Saisie terminée » (2). A partir de cet instant, vous ne pourrez plus modifier votre projet d'école. Vous serez prévenu par courriel de l'avis de votre IEN.



1.3 Suivre la chaîne de validation

- Cliquez sur le menu « Suivi des étapes ». (1)
- En cas d'avis favorable de votre IEN (3), vous pouvez saisir l'avis du conseil d'école (4).
- Validez (5).



- Afin de prendre connaissance de l'avis de votre DASEN, cliquez sur le menu « Suivi des étapes ». (1)
- Un cartouche vous informera de la décision de votre DASEN (6).

Projet d'école 2014-2015 - Validation de la fiche de synthèse	
Vous avez confirmé la fin de la saisie des données du projet de votre école 11/05/2015 16:47:58.	
Avis de l'IEN	
Avis	Validé
Date	11/05/2015 16:51:02
Commentaires	Avis favorable
Avis du conseil d'école	
Avis	Validé
Date	12/05/2015 16:22:02
Commentaires	Approbation du conseil d'école
Avis de la DSDEN	
Avis	Validé
Date	12/05/2015 16:27:39
Commentaires	Approbation par le DASEN
Projet d'école (PDF imprimable)	

6

A partir de cet instant, vous pouvez mettre en œuvre votre projet d'école.

Important

- En cas d'avis réservé de votre IEN ou de votre DASEN, vous pourrez à nouveau modifier votre projet d'école. Après modification, vous devrez à nouveau cliquer sur le bouton « Saisie terminée » (bloc « Projet d'école – menu « Validation »).
- Il vous sera possible de faire évoluer votre projet d'école en début d'année scolaire ; une campagne sera ouverte, et dans ce cas, seul votre IEN aura à valider les modifications.